

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 31 (1886)
Heft: 2

Artikel: Le service sanitaire pendant le combat [suite]
Autor: Froelich, L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-347036>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

question de réintégrer solennellement l'éminent chef bulgare dans le tableau russe, d'où il avait été rayé par des motifs d'ordre essentiellement politique, aggravés de quelques paroles trop amères peut-être, après la désertion des cadres.

Toute armée de notre temps, y compris l'armée russe, qui a certes plus brillé en 1877-78 par son héroïque bravoure à tous les grades que par la justesse des opérations de son grand état-major, devrait être fière de compter dans ses rangs ce jeune et vaillant stratège qui a su si bien — comme l'archiduc Albert en 1866 — retourner son armée d'une frontière à l'autre et la mener aux victoires de Slivnitza et de Pirot, qui vont fonder le royaume de Bulgarie.



Le service sanitaire pendant le combat ¹.

(Suite.)

Arrivons maintenant au *service de la seconde ligne de secours*, pendant le combat qui, comme nous l'avons vu en commençant, est effectué par les unités proprement dites des troupes sanitaires, soit les huit *lazarets de campagne* de nos divisions d'armée.

Chaque lazaret divisionnaire, d'un effectif total de 298 hommes, 20 chevaux de selle, 106 de trait et 38 voitures, est commandé par un médecin avec grade de major et se compose de cinq petites compagnies appelées *ambulances* et d'une *réserve* en matériel ainsi qu'en voitures de transport; en temps de guerre l'unique ambulance de landwehr de l'arrondissement territorial que prévoit l'organisation de 1874, peut être adjointe au lazaret de la division d'armée correspondante.

Chacune de ces ambulances est commandée par un médecin avec grade de capitaine et forme à elle seule un petit hôpital mobile, pouvant être installé d'une façon différente selon les besoins; son effectif n'est guère que de 40 à 50 hommes, soit 6 officiers (4 médecins, capitaines ou 1^{ers}-lieutenants, un lieutenant-pharmacien, un lieutenant quartier-maître), 4 sous-officiers (un sergent-major, un fourrier, un sergent et un caporal), 10 infirmiers (appointés) et 20 brancardiers; pour la conduite de ses 4 voitures ou de ses 6 à 10 mulets de bât, dans la montagne, elle

¹ Conférence donnée à la section de Fribourg de la société fédérale des sous-officiers, le 14 décembre 1885, par le capitaine Dr L. FRÉLICH, instructeur de 1^{re} classe des troupes sanitaires.

a en outre, un détachement du train des équipages, composé d'un brigadier ou appointé monté et de 5 à 9 soldats conducteurs ou surnuméraires.

En temps de guerre, on affecte au lazaret de campagne toute la seconde subdivision du bataillon du train d'armée de landwehr, sous le nom de *train de lazaret*; dans les manœuvres en temps de paix, par contre, on désigne pour le service des deux à quatre ambulances d'un lazaret mises sur pied, un détachement de soldats du train disponibles ou surnuméraires d'une des subdivisions (dont l'une est pour le génie et l'autre pour l'administration) du bataillon du train d'élite ou bien du parc de division ou même encore du train de ligne.

Le matériel roulant d'une ambulance suisse se compose d'un fourgon à 4 chevaux, d'une voiture à blessés d'ordonnance à 2 chevaux et de 2 chars de réquisition également à 2 chevaux chacun; l'un fonctionne comme voiture fourragère et à provisions, l'autre sert au transport des bagages; en temps de paix, on supprime un de ceux-ci par raison d'économie.

En France, l'ambulance divisionnaire est d'un effectif de 6 médecins, 132 infirmiers et brancardiers et possède 6 voitures de matériel.

Notre *fourgon d'ambulance* représente à lui seul la *voiture de chirurgie*, celle à médicaments et à pansement de l'armée de cette puissance; sa distribution intérieure est très pratique; chaque compartiment et même chaque caisse contient tous les objets servant à un but déterminé; c'est ainsi que l'un de ces compartiments renferme les effets de literie pour environ 40 à 50 lits complets; l'autre contient tous les ustensiles nécessaires à l'installation et à l'exploitation d'une salle d'hôpital; dans un autre enfin, tandis qu'une caisse est uniquement destinée à renfermer les ustensiles et les produits pharmaceutiques, une autre contient les instruments de chirurgie, les objets à pansement, etc.

D'une façon générale, on peut dire que ce fourgon possède tout ce dont on a besoin en médicaments usuels, internes ou externes, et les approvisionnements pour soigner 40 malades par jour pendant 2 mois ou pour suffire au traitement de 200 blessés après un combat.

L'aménagement de cette voiture permet en outre d'en déballer le contenu en totalité ou en partie avec facilité, ce qui n'est pas le cas des fourgons d'ambulance des autres armées où il y a tellement de casiers, de paniers, de tiroirs et même d'objets placés

un peu au hasard, les uns sur les autres, qu'il est impossible d'en extraire rapidement ce que l'on désire sans provoquer le désordre et la confusion dans le tout.

Notre fourgon a cependant le grand désavantage de présenter un poids de 4761 kg. (les voitures des ambulances françaises sont de 1200 à 1500 kg.), d'avoir en outre les roues de derrière trop près du corps de la voiture, ce qui en rend la conduite souvent difficile et d'être construit suivant l'ancien système, ne permettant pas de tourner sur place (une largeur de route de 8 mètres lui est nécessaire pour tourner), comme c'est par exemple le cas pour presque toutes nos voitures du génie et pour celles de la plupart des ambulances étrangères; la qualité de plusieurs objets renfermés dans notre fourgon laisse également beaucoup à désirer, surtout lorsqu'on la compare à celle du matériel prussien ou de l'ordre des chevaliers Teutoniques d'Autriche.

En deuxième lieu, nous avons la *voiture à blessés* qui est d'une construction simple mais ingénieuse; c'est une sorte de char à pont fort bien suspendu, d'un poids de 830 kilog., facile à conduire et à tourner sur place (une largeur de route de 3^m,8 suffit), à charger et à décharger; elle permet en effet de transporter, suivant les besoins, au maximum 12 blessés assis ou 6 couchés ou encore 3 couchés et 6 assis en même temps et cela moyennant une rapide transposition des coussins et des dossiers, qu'effectuent avec facilité deux hommes seulement.

Dans le premier cas, la voiture présente l'aspect d'un break à 4 bancs de 2 à 3 places chacun; dans le second cas, elle offre une couche bien rembourrée pour 4 à 6 malades, et dans le troisième enfin, on a un banc en avant et en arrière de la voiture, tandis que l'emplacement du milieu forme une couche suffisante pour 2 à 3 grièvement blessés.

Une de ces voitures a du reste fait ses preuves lors de la campagne franco-allemande, en circulant du 3 janvier au 28 février 1871 entre Porrentruy, où une ambulance suisse était en activité, et les hôpitaux de campagne allemands, situés au sud de Belfort.

Les voitures à blessés des armées étrangères sont tout-à-fait différentes des nôtres; elles sont à un certain point de vue d'un système perfectionné, mais n'offrent cependant pas de réels avantages; elles sont en général plus lourdes, plus hautes et par conséquent plus difficiles à charger et à décharger, de plus elles ne permettent pas de transporter commodément et sans danger un

aussi grand nombre de malades à la fois ; ce sont en effet des sortes de tapisseries renfermant deux, quatre ou même six brancards, lesquels sont suspendus dans l'intérieur de la voiture au moyen de courroies ou glissant sur de petits rails en formant alors un, deux ou au maximum trois étages.

Le seul progrès que nous aurions par contre absolument à réaliser, serait de doubler ou même de tripler le nombre de nos chars à blessés, car avec les cinq dont nous disposons par division d'armée, il est impossible de déblayer rapidement les places de pansement de troupe de leurs blessés ; en Allemagne, l'organisation en comporte 8 par ambulance (*Sanitaetsdetachment*) ; en Autriche il y en a 11 par ambulance divisionnaire d'infanterie (*Infant.-Divisions-Sanitaets-Anstalt*) ; en France enfin suivant le genre d'ambulance (divisionnaire, de quartier-général, de cavalerie) il y en a de 3 à 6 à quatre roues du type « omnibus » et de 3, 6 ou 10 du type « Masson » à deux roues.

Dans les expéditions en pays de montagne, le matériel d'ambulance se trouve dans des caisses et dans des sacoches que transportent, comme pour l'artillerie de montagne, des mulets ou des chevaux de bât ; les ambulances anglaises dans l'Afghanistan avaient même leur matériel sur des chameaux. En Autriche, pour la « division spéciale de montagne » dont le matériel se trouve à Innsbruck (Tyrol) on a, au lieu de caisses, des corbeilles ou paniers, ce qui semblerait fort pratique et ce qui pourtant a été trouvé défectueux lors de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine.

Tandis que nos ambulances de montagne appartenant à la VIII^{me} division et qui seraient du reste susceptibles d'importantes améliorations ne comptent que 6 à 8 bêtes de somme par ambulance, nous voyons que l'unité de ce genre d'une division d'infanterie de montagne autrichienne n'en n'a pas moins de 50, pour le transport du matériel seulement ; les mêmes formations anglaises ou *Bearer companies with mountain equipment* en ont de 24 à 36 pour le même usage.

A la place des voitures à blessés on se servait autrefois pour le transport de ceux-ci en pays de montagne, de litières et de cacolets (fauteuils) que l'on fixe de chaque côté d'un bât de mulet ; ce système encore actuellement à l'ordre du jour en France, surtout en Algérie et en Tunisie (10 litières et 20 cacolets par ambulance) ainsi que dans les compagnies sanitaires anglaises, lesquelles ne possèdent pas moins de 50 paires de cacolets et de 26

paires de litières, soit en tout pour 112 bêtes de somme par compagnie, offre cependant de sérieux inconvénients ; il a été remplacé en Autriche par des appareils spéciaux très ingénieux, mais cependant un peu compliqués (sans parler du prix) appelés « Kraxen » ; c'est une sorte de selle-fauteuil qui est portée à dos d'homme ; en Suisse, nous avons adopté le système des traîneaux-brancards, des glissoires, etc. ; j'ai moi-même fait construire dans le même but un appareil fort simple et — j'ose le dire — tout aussi pratique, ressemblant à « l'oiseau » du portemortier !

Comme réserve des ambulances, l'état-major du lazaret possède deux voitures de matériel, contenant environ le double en literie (80 à 100 lits) et en médicaments, ustensiles et effets d'hôpital de celui du fourgon ; en outre, et cela afin d'obvier en une certaine mesure à l'inconvénient qui résulte du petit nombre de chars à blessés d'ordonnance, l'organisation de 1874 a doté cette réserve de 16 voitures de réquisition, chars à échelles ou chars à pont ; elles sont destinées à être aménagées au moyen de planches, de cordes, de perches, de lattes, par les soldats sanitaires en chars à blessés improvisés, que le commandant du lazaret peut, selon les besoins, détacher à l'une ou à l'autre des ambulances afin d'accélérer le transport des blessés depuis la place de pansement de troupe jusqu'à la place dite principale dont nous allons parler.

Ce système est d'autant plus défectueux que même pour les véhicules que l'on réquisitionne dans nos manœuvres en temps de paix comme voitures à approvisionnements ou à bagages, il est, dans certains cantons, fort difficile de trouver le nombre suffisant de chars présentant la solidité voulue pour supporter les péripéties d'une campagne et à plus forte raison pour effectuer, en toute sécurité, le transport des malades ; il serait donc urgent de remplacer ces voitures existant « sur le papier » par des chars à blessés d'ordonnance.

Dans certains cas de nécessité, on sera même obligé, pour le transport des blessés pendant et surtout après un combat, d'utiliser tous les chariots de guerre disponibles, tels que : les voitures à bagages ou à provisions des ambulances elles-mêmes ou d'autres corps, les fourgons et caissons divers, les prolonges, les affûts de rechange, etc., etc. ; à cet effet les troupes sanitaires doivent être en état de savoir rapidement arranger tous ces véhicules.

L'ancienne organisation militaire prévoyait une ambulance pour une brigade composée de quatre bataillons d'infanterie et d'une compagnie de carabiniers, soit trois par division, puisque celle-ci avait alors trois brigades semblables.

Actuellement encore, en marche, au combat, nous comptons en principe, une ambulance par brigade d'infanterie simple ou combinée ; quant aux trois autres ambulances du lazaret, elles sont, ou bien utilisées d'une autre façon, ou bien elles sont, comme nous le verrons du reste plus tard, simplement tenues en réserve, afin de venir renforcer, à un moment donné, par leur personnel ou par leur matériel, l'une ou l'autre des ambulances déjà en action. En France et en Autriche, on compte une ambulance par division d'infanterie ou de cavalerie ; en Prusse des 3 ambulances ou « Sanitaets detachements » *faisant partie* du bataillon mobile du train de corps d'armée il y en a un qui est incorporé d'une façon définitive à chaque division d'infanterie ; il n'y en a par contre pas qui sont spécialement attachées à la cavalerie, les brancardiers auxiliaires montés faisant le service sanitaire auprès des unités de cette arme.

Le 3^{me} détachement sanitaire est directement placé sous les ordres du général commandant le corps d'armée et est adjoint à l'artillerie dite de corps ; en France une ambulance est également destinée au quartier-général de corps d'armée ; elle peut être utilisée par fractions afin de renforcer les ambulances divisionnaires les plus chargées, qui entrent les premières en activité.

(A suivre.)

Utilité et emploi en temps de guerre des hommes qui ne sont pas incorporés dans l'armée. Organisation et répartition à arrêter déjà en temps de paix ¹.

(Suite et fin.)

Mesures qui pourraient être prises déjà en temps de paix pour l'organisation et la répartition du landsturm.

« Les morgenstern d'Arnold de Melchthal étaient numérotés, c'est pour cela que nos ancêtres ont vaincu », disait un bon confédéré, en l'an de grâce 1866, lorsque les autorités fédérales firent, à l'approche de la guerre, le premier pas dans ce qu'elles croyaient

¹ Travail couronné à la fête fédérale des sous-officiers, à Fribourg, en 1885. Par Albert Eotsch, caporal d'infanterie, à Winterthour.